

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **38 (1902)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

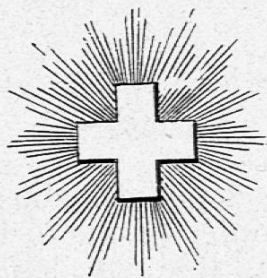
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXVIII^{me} ANNÉE

N^o 38.



LAUSANNE

20 septembre 1902

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Avis.* — *L'idéal moderne de l'éducation féminine.* — *Les examens de recrues en 1901.* — *Chronique scolaire: Suisse. Bâle. Schaffhouse. Allemagne.* — *Le régime des écoles normales.* — *Le service militaire des instituteurs.* — *Les rongeurs d'ongles.* — PARTIE PRATIQUE : *Quelques mots sur l'art d'écrire.* — *Langue française (suite).* — *Les voix de la forêt.* — *Agriculture.* — *Arithmétique: Le nombre onze. Solutions d'un problème. Problème proposé aux abonnés.* — *Variété: Le contrebandier des Alpes (fin).*

AVIS

Le manque de place nous oblige à renvoyer à samedi prochain plusieurs articles et communications, entre autres la suite de notre étude sur « HERBART ET SON ÉCOLE. »

L'IDÉAL MODERNE DE L'ÉDUCATION FÉMININE

par Gréard.

Suivant un dicton anglais, rien n'est impossible au parlement, sauf de changer un homme en femme. Gardons-nous de paraître vouloir changer les femmes en hommes, et, pour faire entrer dans le ménage plus de force, n'allons pas en faire sortir la douceur et la grâce. Nous ne sommes plus au temps où l'on se demandait si la femme a une âme, ni si l'âme de la femme ne diffère pas de celle de l'homme. Ce qui est incontestable, c'est que ni leur destination n'est la même, ni leur nature. Or le but de l'éducation, c'est le perfectionnement dans l'ordre de la nature. Fortifions donc dans la femme la raison, qui est le bien commun, mais sans porter atteinte aux dons qui lui sont propres. Toutes ses faiblesses ne sont pas des défauts, pas plus que nos énergies ne sont toutes des vertus. Moins riche que l'homme en qualités acquises, la femme l'emporte par les qualités natives, ce que Montaigne appelle les qualités de prime-saut. Son instinct la guide parfois aussi heureusement que la plus rigoureuse logique, tandis que nous discourons, elle observe: le grand livre du monde lui est familier; elle devine, elle démêle,

elle pénètre; c'est, dans le détail des choses de l'âme, un merveilleux psychologue. Sa volonté, moins fortement trempée que celle de l'homme, conçoit, quand il le faut, les résolutions du sacrifice; où nous nous décidons par la raison, elle écoute son cœur, et la tendresse n'a pas de source plus profonde, le dévouement de plus complet abandon. Sa sensibilité exquise vibre à tous les souffles: mobile, passionnée, ne craignant, n'espérant jamais à demi, elle ressent tour à tour et réfléchit admirablement les émotions diverses. Au bon sens le plus solide, elle sait allier les grâces légères. Dans tout ce qui demande du tact, du goût, moins d'application que de génie, l'oubli ou le don de soi-même, — dans la conversation, la correspondance, la critique, — des juges difficiles ne lui reconnaissent pas de supérieur. Elle a la finesse, l'élan, le charme. Ce sont là des richesses incomparables, dont il n'est besoin que de diriger et de perfectionner l'emploi. On peut régler son imagination et rectifier son jugement, éclairer ses sentiments et assurer sa volonté, discipliner, en un mot, ses facultés, sans en contraindre l'allure naturelle. Dans une page pleine d'humour, Herbert Spencer figure l'éducation — celle qu'il s'agit de remplacer, l'éducation décorative et des vaines formules, — sous les traits d'une sorte de poupée revêtue d'oripeaux et se mouvant par ressort. Nous aimons à nous imaginer celle qu'il s'agit de créer sous la figure de ces statues antiques que Fénelon représente dans toute la sève de la vie, le port élégant et ferme, la démarche modeste et aisée, le front éclairé par la pensée, le sourire aux lèvres.

LES EXAMENS DE RECRUES EN 1901.

Le rapport du Bureau fédéral de statistique sur la matière vient de sortir de presse. Pour suivre à une habitude qui devient traditionnelle, au grand déplaisir peut-être de quelques lecteurs de l'*Educateur*, nous voulons aujourd'hui extraire de ce document important quelques données intéressantes. Tout d'abord, après quelques considérations concernant l'état civil des recrutables, que nous passons sous silence, la note joyeuse domine cette année et contraste avec le ton mélancolique et un peu résigné du rapport de 1900. Allons-nous, après les années de disette, ouvrir la série des années d'abondance? Jugez plutôt: «Après l'arrêt qui s'est produit de 1898 à 1899, suivi même d'un petit recul de 1899 à 1900, il est heureux de pouvoir constater, cette fois-ci, un réjouissant progrès, une amélioration générale des résultats totaux, preuve certaine que les efforts accomplis par la plupart des cantons dans le but d'élever le niveau de l'école populaire n'ont pas été infructueux, bien que les progrès réalisés ne se soient pas manifestés d'une manière progressive et constante.» et comme preuve de ce pas en avant, le rapport a des chiffres concluants: La proportion des bons résultats (note 4 dans plus de 3 branches) s'est élevée du 28 au 31 %, *résultat le plus favorable obtenu depuis 1875, origine de l'institution des examens de recrues*. D'autre part, la proportion des mauvais résultats, (4 ou 5) dans plus d'une branche, est tombée du 8 au 7 % en 1901. A ce propos, le rapport constate un fait psychologiquement exact, c'est qu'il est plus difficile d'arriver à une élimination des mauvais résultats qu'à une augmentation des bonnes notes, et pourtant c'est au premier de ces buts que tendent actuellement les cours préparatoires aux examens de recrues, du moins tels qu'ils sont institués dans la plupart des cantons.

Voici, au reste, un tableau extrait du rapport, qui donnera, mieux que tous les

commentaires, les fluctuations des bonnes et des mauvaises notes durant les vingt dernières années.

Sur 100 recrues, ont obtenu de *très bons*, *très mauvais* résultats totaux.

Années 1901	31	7
1900	28	8
1899	29	8
1898	29	8
1897	27	9
1896	25	9
1895	24	11
1894	24	11
1893	24	10
1892	22	11
1891	22	12
1890	19	14
1889	18	15
1888	19	17
1887	19	17
1886	17	21
1885	17	22
1884	17	23
1883	17	24
1882	17	25
1881	17	27

Il ne conviendrait cependant pas de former des espérances trop optimistes au sujet des résultats futurs, car une simple inspection des colonnes ci-dessus montre qu'après avoir franchi une étape décisive dans l'un et l'autre sens, il survient souvent un état de stationnement, voire même de recul, dont il n'y a pas lieu d'ailleurs de s'alarmer outre mesure.

Les données qui précèdent concernent la Suisse dans son ensemble. Mais en examinant les résultats par cantons on arrive aux mêmes conclusions ou peu s'en faut.

Ainsi il n'y a pas moins de 20 cantons qui ont vu leur proportion de recrues ayant obtenu de très bons résultats d'ensemble, s'élever plus ou moins sensiblement ; 3 sont restés stationnaires et 2 seuls ont rétrogradé. Par contre 12 cantons ont vu diminuer le nombre des mauvais résultats totaux, 7 sont restés stationnaires et 6 ont vu le nombre de ces résultats s'accroître. Les cantons à déficit sont, paraît-il, les petits cantons, en raison du nombre restreint de leurs recrutables, ou les cantons qui, étant en très bon rang l'an dernier, sont plus exposés que d'autres à déchoir, même d'une façon peu sensible. Enfin l'heureuse constatation faite à propos de la Suisse en général, des cantons considérés isolément, trouve son corollaire dans les résultats des 187 districts suisses. Ainsi le mouvement est progressif sur toute la ligne.

Nous donnons, ci-dessous, les chiffres des résultats bons et mauvais depuis 1891 à 1901, pour la Suisse et les cantons romands. Chacun sera à même de mesurer le chemin parcouru par son canton respectif.

Sur 100 recrues, ont obtenu de *très bons* résultats totaux :

Cantons	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891
SUISSE . . .	31	28	29	29	27	25	24	24	24	22	22
Fribourg . . .	27	22	22	20	20	15	18	23	21	16	17
Vaud . . .	30	29	31	29	27	20	20	22	26	19	21
Valais . . .	24	24	25	21	21	22	21	17	15	14	13
Neuchâtel . . .	37	36	34	33	34	31	31	34	33	31	38
Genève . . .	49	38	48	47	41	43	35	34	35	36	36

Sur 100 recrues, ont obtenu de *très mauvais* résultats totaux :

Cantons	1901	1900	1899	1898	1897	1896	1895	1894	1893	1892	1891
SUISSE	7	8	8	8	9	9	11	11	10	11	12
Fribourg . . .	6	6	6	5	8	9	10	7	7	9	11
Vaud	5	5	5	5	6	9	8	10	6	9	10
Valais	7	5	5	5	10	12	13	17	16	12	16
Neuchâtel . . .	3	3	4	4	3	4	5	5	5	6	5
Genève	3	5	1	3	4	3	6	6	5	8	8

Nous pourrions clore maintenant la série plutôt indigeste de ces tableaux statistiques, mais il est encore un autre point que nous ne pouvons, pour de bonnes raisons, passer sous silence : c'est la part attribuée par le rapport fédéral à l'enseignement primaire et secondaire ; lisons ici quelques lignes du rapport lui-même : « On a constaté en 1895 que ces 2 catégories de recrues (élèves primaires et élèves d'une école supérieure) avaient concouru à peu près dans la même mesure à cette élévation du % des recrues qualifiées de très bonnes notes. En nous livrant de nouveau à cette enquête, nous voyons, comme l'indiquent d'ailleurs les chiffres du tableau ci-dessous, que, tandis que la proportion des élèves d'écoles supérieures, ayant subi de très bons examens est, à une unité près, la même qu'en 1895 (alors 73 %), celle des élèves d'école primaire s'est élevée de 12 à 18 soit de 6 %. Ainsi l'hypothèse qui attribue l'amélioration continue des résultats d'examen au nombre croissant des recrues, élèves d'écoles supérieures, *ne se justifie pas* (c'est nous qui soulignons), *c'est plutôt aux anciens élèves des classes primaires que revient ce mérite.* » Ainsi, ajouterons-nous, sont réduites à néant les allégations, parfois peu bienveillantes, qui reprochent à l'école primaire de ne pas remplir suffisamment ses obligations, voire même d'être une cause de recul pour les ordres supérieurs d'enseignement, en s'isolant dans son programme ou en le dépassant outre mesure pour empiéter sur le domaine de l'enseignement secondaire. Le fait que les examens de recrues, qui sont le critère incontesté du niveau de l'instruction primaire en Suisse¹, attribuent à l'école primaire un rôle si honorable est la confirmation décisive et officielle des progrès réalisés par l'enseignement populaire qui répond de mieux en mieux à ce qu'on attend de ses efforts.

Branches d'examen	Nombre des cantons où la proportion des <i>bonnes</i> notes est			Nombre des cantons où la proportion des <i>mauvaises</i> notes est		
	en progrès	stationnaire	en recul	en progrès	stationnaire	en recul
Lecture	17	1	7	9	9	7
Composition . . .	12	2	11	8	8	9
Calcul	16	2	7	12	6	7
Instruction civique	19	1	5	16	—	9

Il nous reste maintenant à constater les résultats d'examen par branches². Ici encore, même comparaison favorable sur les examens de 1900 ; il y a un notable accroissement des bonnes notes (1 et 2) dans toutes les branches, à cette exception près cependant, qu'il n'y a que le calcul et l'instruction civique où la proportion des mauvaises notes (4 et 5) se soit légèrement abaissée ; ailleurs, il n'y a pas de changement. On remarque, en outre, que, depuis 1898, il ne s'est plus produit d'abaissement du % des bonnes notes ni d'élévation des mauvaises dans chacune des branches d'examen en ce qui concerne les résultats généraux pour la Suisse.

¹ Sur ce point, la Rédaction doit faire ses réserves (Voir *Educateur* du 16 août 1902.)
² Voir le tableau ci-dessus.

Enfin, il y aurait lieu de donner ici comme conclusion définitive de ce trop long article la note moyenne et le rang des cantons qui en découle.

Dans l'article que nous avons consacré l'an dernier aux examens de recrues, nous formulions le vœu que le Bureau fédéral de statistique voulût bien lui-même tirer et publier cette note moyenne. A notre grande surprise et pour notre intime soulagement, ce vœu a été entendu en haut lieu, ou du moins pour parler plus modestement, il est arrivé, avec d'autres souhaits analogues, jusqu'aux hautes sphères fédérales. Cela n'est pas allé tout seul, paraît-il, car les notes moyennes ont des partisans et des détracteurs également convaincus, mais enfin la victoire est restée aux premiers. Espérons qu'il en sera de même à l'avenir, car la note moyenne émanant d'un office aussi haut placé que le Bureau fédéral de statistique sera au-dessus des polémiques de presse et revêtira la sérénité et l'impartialité qui doivent la caractériser.

La voici donc, avec cette différence que nous la donnons, un peu malicieusement sans doute, dans l'ordre habituel, soit le fameux rang des examens de recrues :

1. Schaffhouse	6,46	14. Appenzell-Ext.	8,16
2. Genève	6,64	15. St-Gall	8,16
3. Bâle-Ville	6,88	16. Fribourg	8,24
4. Thurgovie	6,92	17. Lucerne	8,32
5. Zurich	7,43	18. Berne	8,33
6. Neuchâtel	7,46	19. Bâle-Campagne	8,37
7. Obwald	7,62	20. Valais	8,45
8. Argovie	7,66	21. Grisons	8,52
9. Glaris	7,68	22. Nidwald	8,95
10. Soleure	7,73	23. Tessin	9,18
11. Vaud	7,83	24. Uri	9,51
12. Schwytz	7,96	25. Appenzell-Int.	9,61
13. Zoug	8,13		

Ceux pour lesquels ce rang tient lieu de toute autre considération se trouveront médiocrement édifiés de ce que nous venons de dire plus haut. Il leur semblera que nous avons le contentement facile et que notre canton devrait occuper un 5^{me} ou 6^{me} rang. Pour nous, le rang n'est qu'accessoire ; la moyenne, quoique imparfaite, est beaucoup plus significative. Or, depuis 1897, elle est allée en montant d'année en année. Nous ferons remarquer, en outre, que le canton de Vaud soutient avantageusement une lutte qui devient de plus en plus serrée. En 1900, il était le 10^{me}, avec une moyenne de 7,9 ; en 1901, il est le 11^{me} avec une moyenne meilleure de 7,83. — En conséquence, regardons à cette moyenne et non au rang qui n'a qu'une importance relative ; le fait que Vaud offre une moyenne ascensionnelle régulière est la preuve indéniable que sa marche est orientée vers un progrès lent, mais sûr. Au reste, le rang du canton de Vaud est, à notre avis, absolument en rapport avec sa situation ethnographique et économique. Par sa moyenne, il est avec Argovie et Soleure en tête des cantons essentiellement agricoles. Il pourra peut-être distancer ses 2 ou 3 concurrents quand il aura fait disparaître de ses institutions scolaires, à la campagne surtout, certaines lacunes trop évidentes. — Voici d'ailleurs un dernier tableau des résultats vaudois par districts, pour les curieux de statistiques scolaires, qui pourront en tirer toutes les déductions qu'il leur plaira.

H. GAILLOZ.

Résultats par districts pour le Canton de Vaud.

Lecture	Composition		Calcul		Instruction civique		Sur 100 recrues						Canton district de l'école primaire fréquentée en dernier lieu		
	1 ou 2	4 ou 5	1 ou 2	4 ou 5	1 ou 2	4 ou 5	ont la note totale		ont la note		ont suivi une école supérieure				
							4 à 6	7 à 10	11 à 14	15 à 18	19 ou 20	1 à 4	dans plus de deux branches	5	
86	1	66	74	6	59	9	40	39	19	2	0	30	5	10	Vaud.
90	1	66	73	8	62	8	43	37	18	1	1	33	5	7	Aigle.
79	3	65	71	6	42	21	31	38	26	5	—	23	8	3	Aubonne.
79	3	77	77	8	64	8	44	38	15	—	3	38	3	13	Avenches.
82	2	61	70	6	56	8	34	44	19	2	1	27	4	5	Cossonay.
88	2	66	74	8	62	11	38	43	15	4	—	29	6	2	Echallens.
84	1	62	73	5	63	7	40	38	21	1	—	27	5	11	Grandson.
92	0	79	81	5	66	6	51	35	13	1	—	43	3	25	Lausanne.
79	—	58	74	2	51	2	28	44	28	—	—	21	—	12	La Vallée.
76	—	56	70	8	53	14	32	40	28	—	—	25	5	9	Lavaux.
90	—	66	71	7	56	13	37	43	18	2	—	28	6	7	Morges.
82	2	68	76	7	56	8	42	37	18	3	—	28	8	6	Moudon.
86	—	63	73	5	50	13	37	41	21	1	—	28	5	8	Nyon.
87	1	63	77	4	64	5	40	40	18	2	—	23	3	8	Orbe.
91	—	68	84	3	50	7	39	43	15	3	—	32	3	5	Oron.
80	3	58	75	4	53	12	33	44	19	4	—	22	8	10	Payerne.
72	2	47	47	16	35	26	21	39	33	7	—	16	16	2	Pays-d'Enhaut.
89	—	75	81	5	65	8	49	35	16	—	—	33	2	10	Rolle.
92	1	70	74	4	64	7	45	38	15	2	—	32	4	13	Vevey.
81	2	61	73	6	59	8	34	42	21	3	—	24	3	4	Yverdon.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Atlas scolaire suisse à l'usage de l'enseignement secondaire. — La Commission de rédaction de cette importante entreprise a siégé pour la première fois à Soleure, samedi 13 septembre dernier. Le travail pourra commencer prochainement.

Statistique des fabriques. — D'après la *Solidarité horlogère*, ce qui frappe au premier coup-d'œil dans la statistique de l'horlogerie, c'est l'augmentation énorme des jeunes ouvriers de 14 à 18 ans.

En 1888, ils constituent le 11 % du contingent total pour descendre en 1895 à 9 % et remonter en 1901 à 15 %. Pour 200 ouvriers horlogers, soit 100 masculins et 100 féminins travaillant en 1895, on en trouve 465 travaillant en 1901, soit 237 masculins et 228 féminins. « Aucune autre industrie en Suisse, dit la *Solidarité horlogère*, n'accuse une telle augmentation de jeunes ouvriers et on prétend, dans certains milieux, que l'industrie manque de jeunes recrues ! Ce ne sont pas les jeunes gens qui manquent, mais les bons ouvriers faisant de bon travail. »

Cette augmentation considérable du nombre de jeunes horlogers et horlogères est due, dans le canton de Berne, à l'introduction de la scolarité de huit ans, en 1894 et, dans le canton de Neuchâtel, à la libération à 13 ans. Le corps enseignant ne peut qu'appuyer fortement le parti ouvrier quand celui-ci s'oppose à une libération trop hâtive des élèves de nos écoles, et réclame avec une instruction plus complète une scolarité plus étendue.

H. GOBAT.

Quatre écoles normales au Transvaal. — Le gouvernement anglais vient de créer quatre écoles normales d'instituteurs dans le Transvaal.

BALE. — On projette, dans cette ville, la construction d'un nouveau palais scolaire où sera installée l'École supérieure des jeunes filles, trop à l'étroit dans ses locaux actuels.

SCHAFFHOUSE a inauguré le 6 septembre dernier sa nouvelle école cantonale.

ALLEMAGNE. — L. W. Seyffarth, pasteur à Liegnitz, en Silésie, bien connu en Suisse, entre autres à Yverdon et à Lausanne, où il fit, il y a quelques années, des recherches bibliographiques dans les archives pestalozziennes, vient de prendre sa retraite à l'âge de 73 ans, après avoir réalisé l'idéal de sa vie, celui de publier, dans toute leur étendue, les œuvres complètes de Pestalozzi. Cette édition, aujourd'hui achevée, compte 12 volumes.

LE RÉGIME DES ÉCOLES NORMALES

M. Devinat, directeur de l'École normale de la Seine, fait les réflexions suivantes, à propos du recrutement des instituteurs :

« Il est indispensable que le régime de ces établissements devienne partout vraiment libéral.

Il en existe encore, nous dit-on, où les jeunes gens sont traités en enfants, où la liberté est considérée comme dangereuse, où la défiance vis à vis de l'élève se trahit dans les paroles et les démarches de ceux qui dirigent, où l'on tient en lisières, par système ou par habitude, les esprits comme les volontés, où l'enseignement se fait autoritaire, le règlement minutieux, et la surveillance inquiète et taquine. Ce sont des sortes de géôles plus ou moins adoucies, que le normalien quitte sans regret, et dont il garde un souvenir trop mêlé pour qu'il en dise du bien autour de lui, et les fasse aimer ou désirer dans le milieu scolaire où le hasard le place, au début de sa carrière enseignante.

Seul, le régime sincèrement libéral gagne l'estime et l'affection des élèves-maitres, et fait aux Ecoles normales une garde sûre d'amis dévoués, tout prêts à leur rendre les services qu'ils en ont reçus.

Le service militaire des instituteurs.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la communication de M. O. S. concernant le service militaire des instituteurs et — un peu tardivement — je me permets de présenter les réflexions suivantes :

Tout d'abord une constatation ! MM. les fédéralistes peuvent dormir sur les deux oreilles ; nous sommes encore loin de l'unification générale. S'il est une chose qui devrait être centralisée, dans le but d'une plus grande cohésion et d'une homogénéité plus parfaite, c'est bien l'organisation militaire, et cependant chaque canton agit un peu à sa guise. Je n'en citerai pour preuve que les divergences dans la manière de traiter les instituteurs-soldats. Je ne répéterai pas ici tous les arguments invoqués pour ou contre le service militaire des instituteurs. Chacun est amplement renseigné à ce sujet. Je demanderai simplement aux collègues du Jura bernois quelle attitude ils comptent prendre en face de l'état de choses consacré par la réponse de M. le Directeur des affaires militaires à la pétition des instituteurs jurassiens.

Il est donc bien entendu que désormais il n'y a plus d'exception en faveur des instituteurs. Ceux-ci doivent faire leur service comme les autres citoyens (à part les pasteurs, les employés postaux, les employés de chemins de fer, etc., etc. !) sans avoir égard aux exigences que leur impose leur vocation.

Permettez-moi de le dire, c'est une véritable injustice vis-à-vis des collègues dispensés du service. Ceux-ci paient la taxe militaire et c'est tout. Nous, *plus* favorisés de la nature, nous devons supporter les fatigues et les ennuis d'un travail rien moins que récréatif, nous sommes obligés de faire des dépenses assez considérables, puis encore de payer nos remplaçants !!

Il ne reste qu'une chose à faire : nous unir pour demander énergiquement que l'on nous accorde des vacances pendant la durée des cours militaires ou tout au moins que l'Etat prenne à sa charge les frais de remplacement. C'est le seul moyen de concilier les opinions et d'apaiser les esprits.

Quant à *l'avancement*, j'ai peu de chose à ajouter. Il est évident que si les instituteurs *doivent* faire le service, ils ont *droit* à un grade suivant leurs aptitudes. Aucune autorité scolaire ne pourra les empêcher de prendre part aux écoles de tir, écoles d'aspirants, etc. Que cela soit profitable à l'école, c'est douteux ; mais tant pis ! Essayons cependant quelques années de ce régime ; peut-être que de l'excès du mal viendra le remède.

Là-dessus, au revoir ! Je vais joyeusement boucler mon sac et partir lundi pour suivre un cours de retardataires.

A. B.

Les rongeurs d'ongles. — On sait les multiples inconvénients qui résultent de la manie ou de l'habitude qu'ont les enfants de ronger leurs ongles.

« Dans une école communale de Paris, sur 265 élèves examinés pendant le mois d'avril écoulé on a trouvé 63 rongeurs d'ongles, soit un onychophage sur cinq.

« Dans un lycée de Paris, la proportion des rongeurs d'ongles est un peu moins élevée.

« Des examens portant sur une centaine d'enfants d'écoles de villages du département de l'Yonne n'ont révélé que trois rongeurs d'ongles. Dans une école mixte du même département, sur 29 garçons, il y a 6 rongeurs d'ongles (16⁰/₀) ; sur 21 filles, il y en a 11, soit 53⁰/₀ ».

-
- Pourquoi pleures-tu, mon petit Toto ?
 - C'est Emile qui m'a donné une gifle !
 - Le mauvais petit drôle ! Il fallait la lui rendre.
 - Je la lui avais rendue avant.

PARTIE PRATIQUE

Quelques mots sur l'art d'écrire.

(Conseils aux jeunes gens qui vont quitter l'école).

La composition est certainement de tous les exercices intellectuels celui qui exige le plus de travail et la plus grande somme de connaissances. Cet art touche à tous les domaines de la pensée ; il doit refléter fidèlement ce qui se passe dans l'âme, et cela ne se peut qu'après une sérieuse et longue préparation. Mais celui qui veut devenir un homme, c'est-à-dire une force vive, une volonté agissante, ne se laisse pas rebuter par les difficultés. Jeunes gens, vous qui avez de généreux sentiments, de nobles aspirations, des pensées de justice, de vérité, de fraternité, qui ne demandent qu'à jaillir de votre âme, apprenez donc à écrire. Votre plume vous permettra d'émettre vos idées, de défendre vos opinions, de formuler vos requêtes et vos propositions. Ne négligez rien pour acquérir le précieux talent de communiquer vos pensées aussi bien par l'écriture que par la parole.

Nous ne vous proposons pas de devenir écrivains ou journalistes. Mais vous serez appelés à écrire quelquefois, à vos parents et amis, à vos supérieurs, peut-être aussi aux journaux. Vous aurez sans doute à rédiger un rapport ou un procès-verbal, ou bien vous tiendrez à noter vos impressions personnelles, vos souvenirs de voyage, les événements intéressants dont vous voulez conserver la mémoire. Comment y réussirez-vous si vous ne savez pas écrire ? Remarquez bien que le travail auquel nous vous convions ne demande que peu de sacrifices et de frais : il y faut de la volonté, quelques loisirs et un peu de talent. Celui-ci est moins rare qu'on ne le pense ; les loisirs abondent pour le jeune homme et la volonté s'acquiert par l'exercice.

Mais, nous direz-vous, comment apprend-on à écrire ? C'est ce qu'il importe de vous expliquer brièvement.

Nous n'allons pas vous faire un exposé didactique, savant et complet sur l'art de l'écrivain. Cela ne vous apprendrait pas à écrire. Nous vous proposerons une tâche plus utile et plus agréable.

Voyez plutôt.

Vous lisez, bien sûr, régulièrement un journal. Eh bien ! au lieu d'en parcourir distraitemment les colonnes, essayez de vous arrêter sur un article qui vous intéresse plus particulièrement, et lisez-le avec soin ; si le temps le permet, relisez-le une seconde, une troisième fois. De temps à autre, collectionnez les articles qui sont pour vous d'une réelle valeur. Peu à peu votre petite bibliothèque s'enrichira de quelques brochures et de divers volumes intéressants ; elle sera bien suffisante pour vous permettre de vous livrer au travail d'analyse qui prépare à la composition.

Le moment est venu de prendre le crayon — ce merveilleux outil, plus précieux et plus commode que la plume — et de noter ce qui mérite une attention spéciale. Dans un carnet de poche ou un simple cahier, vous relevez les termes qui vous sont peu familiers, les expressions particulières, les figures de langage qui vous frappent dans vos lectures. Vous laissez un espace blanc pour les développements, les explications que vous aurez plus tard l'occasion d'y ajouter en consultant un dictionnaire ou, si possible, une personne capable de vous renseigner. Faites ces annotations avec soin, en ne négligeant ni l'écriture, ni l'ordre, ni la propreté ; ces qualités ont leur prix partout.

Votre attention se portera aussi sur le style, c'est-à-dire l'arrangement des phrases, le choix des mots, la variété des tournures de langage. Notez les lignes bien écrites, relevez ce qui vous semble parfait, et cherchez à vous rendre un compte exact de ce qui provoque votre admiration. Vous arriverez bientôt à

reconnaitre les qualités et les défauts de tel écrivain ; votre goût se formera, s'épurera de plus en plus.

Si les textes que vous avez pris pour base de votre étude sont vraiment bien écrits, il sera utile de les analyser au point de vue de la syntaxe et de la ponctuation. Cela vous paraît peut-être un peu rébarbatif, mais ne vous effarouchez pas ; en dépit de tout, la grammaire réclame aussi ses droits ; vous ne pouvez sérieusement songer à écrire si vous ignorez les lois générales de notre langue et si vous ne connaissez l'emploi judicieux des virgules et des points. Cette étude a aussi ses charmes et sa logique. Vous vous en apercevrez dès que vous vous serez mis à l'œuvre.

Relisez souvent vos notes ; dans vos loisirs, corrigez, complétez, classez avec ordre. Vous pouvez faire usage des numéros de renvoi ou mieux, mettre au net le résultat de vos recherches. Vous dresseriez, par exemple, une liste des mots nouveaux que vous avez appris ; une autre des gallicismes ou locutions particulières de langage ; enfin une troisième série comprendrait des fragments de textes suivis offrant une réelle valeur au point de vue du fond et de la forme.

Vous ne serez pas arrivés là sans avoir déjà tenté quelques essais de rédaction. Peu de chose d'abord : une réflexion en marge, un bref commentaire, une idée qui ne tient qu'une ou deux lignes. Puis, vous vous hasarderez à écrire un alinéa tout entier sans reprendre haleine. C'est l'indice d'un sérieux progrès ; il n'y a pas loin de là à une composition d'une ou deux pages. Le papier devient ainsi un confident complaisant et discret, qui fait oublier la solitude et l'ennui.

Par l'exercice vous acquerrez aussi ce qu'on appelle le bon goût, c'est-à-dire « un discernement délicat, vif, net et précis de toute la beauté, la vérité et la justesse des pensées et des expressions qui entrent dans un discours. »

Vous distinguerez plus aisément le vrai du faux, l'apparence de la réalité ; vous éviterez le trop et le trop peu, parce que vous aurez acquis le sentiment juste des convenances ; l'enflure, le faux brillant, le clinquant ne vous éblouiront plus. Dans vos essais de rédaction, vous deviendrez plus exigeants et retrancherez sans regret et sans pitié tout ce qui dépasse le juste et le vrai. Vous ne collectionnerez que ce qui en vaut la peine et ne prendrez plaisir qu'à ce qui est vraiment bien pensé et bien écrit.

Grâce aux fréquentes relations qui s'établiront entre vous et vos auteurs favoris, vos idées s'élargiront et vous parviendrez à ces connaissances générales sans lesquelles nul ne peut se dire un homme ou une personne cultivée. U. B.

LANGUE FRANÇAISE

(Suite.)

Proposition incomplète.

A. Propositions dont le sujet et l'attribut sont des noms.

EXERCICE I^{er}. — Indiquer les deux termes des propositions suivantes :

1. Votre neveu est mon coiffeur. — 2. Leur oncle est notre bienfaiteur. — 3. Ton cousin est un flatteur. — 4. Cet enfant n'est-il pas votre écolier ? — 5. Mon frère sera son compagnon. — 6. Ton père était leur fermier. — 7. Son mari est mon blanchisseur. — 8. Notre hôte est un acteur. — 9. Ce jeune homme est un ouvrier. — 10. Ce garçon est leur messenger.

EXERCICE II. — Construire les mêmes propositions, les noms sont remplacés par les noms féminins correspondants, neveu, nièce, etc.

B. Propositions dont le sujet est un nom ; l'attribut, un adjectif.

EXERCICE II. — Analyser les propositions :

1. Le villageois est simple. — 2. Notre citadin était industriel. — 3. Cet artiste a été célèbre. — 4. Votre domestique est actif et honnête. — 5. Mon âne

est fort et patient. — 6. Leur nègre est aveugle. — 7. Notre berger n'est pas causeur. — 8. Son cheval était-il vieux? — 9. Les chrétiens sont charitables. — 10. Les spectateurs seront curieux.

EXERCICE IV. — Construire les mêmes propositions, les noms et les adjectifs au féminin :

EXERCICE V. — Construire dix propositions, avec les noms et adjectifs suivants, au pluriel :

1. Puits, profond. — 2. Noix, frais. — 3. Faux, tranchant. — 4. Gaz, léger. — 5. Moineau, vorace. — 6. Château, ancien. — 7. Cheveu, châtain. — 8. Feu, éteint. — 9. Prix exorbitant. — 10. Bras, long.

EXERCICE VI. — Construire dix propositions avec les mots suivants, au pluriel :

1. Chou, gros. — 2. Bijou, superbe. — 3. Clou, rouillé. — 4. Filon, audacieux. — 5. Genou, flexible. — 6. Général, victorieux. — 7. Animal, fougueux. — 8. Veau, haletant. — 9. Travail, important. — 10. Tribunal, indulgent.

EXERCICE VII. — Construire dix propositions, avec les mots suivants, au pluriel (il importe de varier les temps du verbe être, et d'employer les propositions négatives, interrogatives, exclamatives.)

1. Gouvernail, brisé. — 2. Portail, bas. — 3. Bal, pernicieux. — 4. Ciseau, aiguisé. — 5. Tonneau, plein. — 6. Jeu, dangereux. — 7. Oeil, bleu. — 8. Caillou, pointu. — 9. Détail, intéressant. — 10. Ciel, infini.

EXERCICE VIII. — Construire dix propositions, ayant pour sujets :

1. Corps. — 2. tête. — 3. front. — 4. nez. — 5. bouche. — 6. lèvres. — 7. menton. — 8. joues. — 9. oreilles. — 10. cou.

EXERCICE IX. — Construire dix propositions, ayant pour attributs, au féminin :

1. maladif. — 2. marécageux. — 3. nutritif. — 4. orageux. — 5. prêt. — 6. rigoureux. — 7. secret. — 8. roux. — 9. touffu. — 10. sérieux.

EXERCICE X. — Construire dix propositions, ayant pour attributs, au féminin :

1. dernier. — 2. premier. — 3. fier. — 4. gentil. — 5. vermeil. — 6. cruel. — 7. blet. — 8. moyen. — 9. muet. — 10. complet.

EXERCICE XI. — Construire dix propositions, ayant pour attributs, au féminin :

1. blanc. — 2. sec. — 3. public. — 4. neuf. — 5. bref. — 6. gras. — 7. faux. — 8. épais. — 9. doux. — 10. las.

C. Propositions dont le sujet est un pronom ; l'attribut, un nom.

EXERCICE XII. — Analyser les propositions :

1. Je suis un ignorant. — 2. Tu étais notre appui. — 3. Il sera votre commis. — 4. Elle est leur ménagère. — 5. Nous serons ses protecteurs. — 6. N'êtes-vous pas sa tante? — 7. Vous serez nos guides. — 8. Elles ont été les gardes-malades. — 9. Vous seriez leur beau-frère. — 10. Étaient-elles des musiciennes?

EXERCICE XIII. — Construire dix propositions semblables :

1. Je, paysan. — 2. Tu, camarade. — 3. Il, soutien. — 4. Elle, surveillante. — 5. Nous, coupables. — 6. Vous, aides. — 7. Ils, chasseurs. — 8. Elles, belles-sœurs. — 9. Tu, victime. — 10. Aucun, chef.

D. Proposition dont le sujet est un pronom ; l'attribut, un adjectif.

EXERCICE XIV. — Analyser les propositions :

1. J'étais petit. — 2. Tu es méfiant. — 3. Il est satisfait. — 4. Elle est prudente. — 5. Tu es sobre. — 6. Vous êtes taquins. — 7. Ils seront soucieux. — 8. Elles ont été tenaces. — 9. C'est vrai. — 10. Cela est-il juste? — 11. Chacun sera docile. — 12. On est brave. — 13. Aucun n'est indigent. — 14. Quelques-uns ont été insoucians.

EXERCICE XV. — Construire dix propositions ; sujets, des pronoms ; attributs, les adjectifs :

1. apathique. — 2. obéissant. — 3. opiniâtre. — 4. maigre. — 5. résolu. — 6. robuste. — 7. maussade. — 8. naïf. — 9. original. — 10. présent.

EXERCICE XVI. — Construire dix propositions :

1. Or, nombreux. — 2. L'un, transparent. — 3. L'autre, opaque. — 4. Personne, stupéfait. — 5. Tout, possible. — 6. Tous, silencieux. — 7. Quelques-uns, perspicaces. — 8. Rien, prodigieux. — 9. Aucun, suffisant. — 10. Nul, terrible.

E. Propositions dont le sujet est un nom ou un pronom, l'attribut, un pronom.

EXERCICE XVII. — Analyser les propositions suivantes :

1. Cette maison est la nôtre. — 2. Ce jardinier était-il le vôtre ? — 3. Ce couteau n'est pas le tien. — 4. Ces champs sont les leurs. — 5. Cette règle sera la sienne. — 6. Ces cahiers sont-ils les siens ? — 7. Les œufs sont-ils les vôtres ? — 8. Celui-ci n'était pas le leur. — 9. Celles-ci sont les tiennes. — Ceci est le vôtre.

EXERCICE XVIII. — Construire dix propositions ayant pour attributs des pronoms :

1. armoire. — 2. balle. — 3. bûches. — 4. cerceau. — 5. chapeau. — 6. chars. — 7. habit. — 8. encrier. — 9. crayons. — 10. dessin.

EXERCICE XIX. — Analyser les propositions :

1. C'est moi. — 2. Ce n'était pas lui. — 3. Ce sont elles. — 4. Ce sera toi. — 5. Est-ce vous ? — 6. Étaient-ce elles ? — 7. Ce ne sont pas eux. — 8. Est-ce cela ? — 9. C'étaient ceux-ci. — 10. Étaient-ce les autres ? — 11. C'est un acacia. — 12. C'était un badinage.

OBSERVATION. — Dans ces propositions, le pronom *ce* est attribut. Toutefois, si le sujet est de la 1^{re} ou de la 2^{me} personne, le verbe s'accorde avec *ce* ; à la 3^{me} personne, il s'accorde avec le sujet.

EXERCICE XX. — Construire dix propositions semblables. J. MAGNENAT.

COMPOSITION

Les voix de la forêt.

Couché sur la mousse, seul, le regard fixé sur la voûte de l'épaisse feuillée enchâssant de ci, de là, comme des saphirs, quelques coins du ciel bleu, j'écoute les voix de la forêt, immense harmonie. Dans l'ombre violette d'un berceau de ronces, de prunelliers et d'aubépine en fleurs, le ruisseau murmure son argentine et monotone ritournelle, chant toujours le même, emplissant toujours le bois de sa longue complainte : image de l'éternité qui s'écoule, ... s'écoule indifférente, sans repos pour ne jamais finir. La brise printanière égrène des mélodies dans les dômes de feuillage : chaque arbre a son chant ; sous la caresse attiédie des autans, les ramures préludent, pareilles à des théorbes éoliens. Le murmure des chênes est d'une imparfaite douceur ; glissant sur le sombre rideau des sapinières, les zéphyrus unissent de planitifs sifflements au concert de la nature, puis laissent leur voix s'égarer près de l'onde, dans le mystère de quelque saulaie. Tout vibre, tout chante, tout paraît avoir une âme : dans la prénombre du sous-bois, la nature répand à profusion l'allégresse de la vie.

Dans la haute futaie, la sarabande des oiseaux apparaît, puis se perd, avec ses mélodies et ses piailleries. En se poursuivant, des mésanges répandent leurs notes acariâtres ; là-bas, sur une branche d'un gros sapin, près de son nid en boule, un minuscule troglodyte lance aux échos sa relentissante et mélodieuse chanson ; de temps en temps, le doux et triste sifflet d'un bouvreuil répond à

l'appel mystérieux d'un coucou, dont la voix, changeant à chaque instant de direction, anime les profondeurs de la forêt. Dans le ravin c'est le mélancolique refrain d'un rouge-gorge, tandis qu'un peu partout les bruants et les friquets caquettent et qu'au loin retentissent les coups secs d'un pic frappant quelque tronc. Puis, dominant tout, accompagnant le concert des oiseaux, la voix de l'onde et celle des brises, c'est l'immense bourdonnement des millions d'insectes ; chacun de ces petits êtres fait aussi chanter ses ailes ou ses élytres. A travers les timides rayons du soleil, qui réussissent à percer l'épaisseur de la feuillée, on aperçoit à chaque instant scintiller des ailes à reflets d'or, passer des formes diaphanes : danse aérienne et folle des moustiques au fin corselet, polistes légères, au vol rapide, bourdons tapageurs.

Dans la vaste forêt, c'est le sublime concert de la nature ; pour moi, c'est la voix de Dieu qui parle dans tous ces êtres qui représentent sa puissance, c'est l'hymne de louanges de la Création montant vers le ciel.

Et seul, toujours couché sur la mousse, le regard perdu dans la voûte de feuillage, je jouis.

— Vous dormez ?

C'est un lourd bûcheron, pipe aux dents, passant sur la sente, la hache sur l'épaule.

— Non, brave homme ! J'écoute !...

— Ah ! vous écoutez ! Quoi ? Je n'entends rien...

Il est ainsi des âmes fermées aux splendeurs de la nature : elles n'entendent pas, elles ne voient pas, elles ne sentent pas, ... elles n'adorent pas...

Quelques instants plus tard, la cognée du boquillon, blessant le pied d'un chêne, joignait son chant à la grande harmonie.

... Toujours, j'écoutais...

PAUL-E. MAYOR.

AGRICULTURE

Le ver des prunes.

Dans les prunes, les pruneaux, vit une chenille rouge sur le dos, et devenant peu à peu blanche sous le ventre. La tête est d'un brun noir ; le corps est couvert de quelques poils. Ce ver vit dans les prunes, de juillet en septembre ; il mesure environ 12 mm. Il se nourrit de la chair du fruit, qu'il remplit de ses excréments noirâtres ; les prunes attaquées mûrissent vite et tombent à terre. L'animal quitte le fruit et se tisse un cocon qui se transformera au printemps en chrysalide et plus tard en papillon. C'est le *tortrix des prunes*.

Ce petit papillon est très répandu en juillet, mais reste caché pendant le jour. Il pond des œufs sur les fruits non encore mûrs, et les petites chenilles, une fois écloses, trouvent le fruit pour y entrer.

Pour détruire le ver des prunes, il faudrait ramasser soigneusement, chaque jour, les fruits véreux et les donner aux porcs ou aux canards.

(D'après *Chronique agricole* numéro 15, du 10 août 1902, où l'on trouvera d'excellentes gravures et de nombreux détails par M. Faes).

L. et J. MAGNIN.

ARITHMÉTIQUE

Le nombre onze.

Base concrète : Les écoles de la semaine.

Nous voulons apprendre à compter les écoles que vous suivez chaque semaine :

Il y a, le lundi, 2 écoles ;
 le mardi, 2 écoles ; 2 écoles + 2 éc. = 4 écoles.
 le mercredi 2 écoles ; 4 » + 2 éc. = 6 »
 le jeudi, 2 écoles ; 6 » + 2 éc. = 8 »
 le vendredi, 2 écoles ; 8 » + 2 éc. = 10 »
 et le samedi, 1 école ; 10 » + 1 éc. = 11 »

La semaine compte donc 11 écoles.

Qui a suivi toutes les écoles de la semaine dernière ? Quelques-uns ont manqué samedi dernier, soit une école ; combien ont-ils suivi d'écoles ?

(11 éc. — 1 éc. = 10 écoles.)

D'autres ont manqué un jour complet de 2 écoles. Lesquels ? Ils ont suivi 11 écoles — 2 éc. = 9 écoles.

Louise a dû s'absenter vendredi et samedi, c'est-à-dire pendant deux jours, qui comptent... 3 écoles. Elle est donc venue à 11 écoles — 3 éc. = 8 écoles.

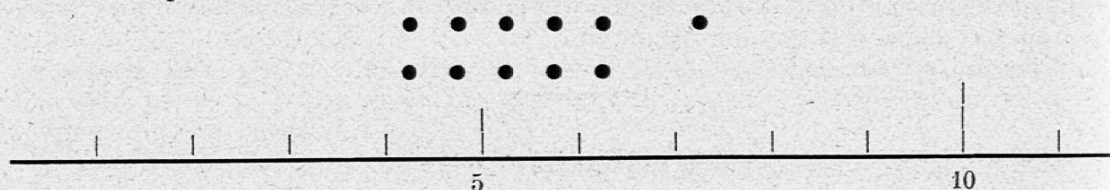
Quelqu'un a été malade pendant les deux premiers jours de la semaines ; il a donc manqué 4 fois l'école. Il y est venu 11 fois — 4 fois = 7 fois ; il a suivi 7 écoles.

Si un élève a manqué 5 écoles, il aura suivi 11 écoles — 5 éc. = 6 écoles.

Combien celui qui a suivi 4 écoles en aura-t-il manqué ? Et celui qui en a suivi 2 ?

11 = 10 + ? ; 6 + ? ; 7 + ? ; 9 + ? ; 5 + ? ; 8 + ? ; 3 + ? 4 + ?.

Ecriture du nombre en lettres et en chiffres. Expliquer la signification de ceux-ci. Copier les schèmes suivants :



11 est-il un nombre pair ou impair ?

Peut-on le diviser en deux, trois, quatre, cinq parties égales ?

Essayez : 11 divisé en deux donne 2 fois 5 + 1.
 » » trois » 3 fois 3 + 2.
 » » quatre » 4 fois 2 + 3.
 » » cinq » 5 fois 2 + 1.

U. B.

Solution du problème proposé aux abonnés dans l'Éducateur du 30 août, par M. J. Frossard¹.

a) L'Etat redoit à la Compagnie 9 annuités de 20 000 f. dont la première est payable dans une année et la dernière dans 9 ans. Il retient un escompte de $4\frac{1}{2}\%$ calculé sur la valeur nominale de chacune de ces annuités. Les retenues seront donc :

Pour la 1^{re} annuité, 20 000 f. \times 0,045 = 900 f. intérêt d'un an.
 » 2^{me} » 1800 f. » de 2 ans, etc., etc.
 » 9^{me} » 8100 f. » de 9 ans.

Les retenues forment ainsi une progression par différence dont le premier terme est 900 f., le dernier 8100, et le nombre des termes, 9.

La somme = $(8100 + 900) \times \frac{9}{2} = 40\,500$.

La retenue totale sera donc de 40 500 f. et l'Etat aura ainsi à payer $(20\,000 \text{ f.} \times 9) - 40\,500 \text{ f.} = 139\,500 \text{ f.}$

¹ Nous avons aussi reçu des solutions justes de M. Ed. Marrel.

b) La seconde question est relative aux annuités de 3^{me} catégorie. Il s'agit en effet de trouver la valeur actuelle c d'une annuité commençant dans une année et s'éteignant dans 9 ans. Le manuel donne la formule suivante :

$$c = \frac{b}{r} - \frac{b}{r(1+r)^n}$$

$$b = 20\,000 \text{ f. ; } r = 0,045; 1 + r = 1,045; (1 + r)^9 = 1,4861.$$

$$c = \frac{20\,000}{0,045} - \frac{20\,000}{0,045 \times 1,4861} = 145\,376 \text{ f. environ.}$$

Telle est la somme que l'Etat devrait payer ; c'est-à-dire qu'en calculant suivant le mode a , il fait subir à la compagnie une perte de
145 376 f. — 139 500 f. = 5876 f.

A. PILET.

Problème proposé aux abonnés.

Deux trains parcourent la distance AB, le premier dans le sens AB et le second dans le sens BA. Ils partent en même temps et se croisent en C. Le premier parcourt ensuite la distance CB en 9 heures et le second parcourt la distance CA en 4 heures. On sait que le second fait par heure 15 km. de plus que le premier. On demande la distance AB et les vitesses des trains.

Ce problème fut proposé aux épreuves du Brevet supérieur en France ; on en demande si possible une solution purement arithmétique.

ED. MARREL.

VARIÉTÉ

Le contrebandier des Alpes. (Fin.)

— Ne t'effraye pas, mon enfant. J'espère que ce n'est pas grave. Une balle dans la jambe, mais à « fleur de peau », je crois. « N'empêche » que sans Jean, je n'arrivais pas au logis, car je ne pouvais plus faire un pas seul. Depuis plus de trois heures que je marche blessé !

Lui, malgré ses souffrances, avait encore l'air joyeux, mais les deux enfants pleuraient.

— Cher père, comment cela t'est-il arrivé ?

Après avoir atteint le chalet, tandis que les enfants pensaient la blessure, le père, étendu sur le lit, raconta l'emploi de sa journée.

— Enfin, je l'apercevais. Le fusil en mains, une lourde charge sur les épaules, il longeait une paroi de rocher. A trois reprises, je le sommai de s'arrêter. Mais lui continuait sa course, cherchant à fuir. J'hésitai à tirer, quoique mon devoir me le commandât et je me mettais à sa poursuite. Mais il était agile comme un cerf et je voyais que jamais je ne parviendrais à l'atteindre. Aussi, je renouvelai mes sommations, mais encore il refusa d'obéir. Il ne me restait qu'une chose à faire, tirer ; le devoir me l'ordonnait. Je tirai donc, il fut blessé. Mais aussitôt il m'envoyait à son tour une balle qui m'a mis dans cet état. Sous le coup de la douleur, je tombai et, pendant ce temps, le contrebandier trouvait le moyen de fuir. Encore une fois le coup est manqué et je suis blessé.

— Pauvre père !...

Les enfants ne se couchèrent pas, ils restèrent debout pour soigner le malade ; son état ne paraissait pas s'aggraver, mais il était en proie à une fièvre assez forte. La situation d'Yvonne devenait intenable. Près d'elle, son père souffrait, ... et là, derrière la maison, l'auteur de ses maux agonisait peut-être. Elle pensait à cet homme, seul sur sa couche de paille, perdant son sang, et qui allait probablement mourir, abandonné, loin de sa fille qui devait l'attendre avec anxiété. Que ne pouvait-elle faire quelque chose pour lui ? Car, malgré ses vices, c'était

un homme aussi. Mais que dirait son père s'il connaissait son secret ? Et comment le dévoiler, ce serait une trahison, si le père voulait faire son devoir de douanier jusqu'au bout.

— Papa, es-tu sûr de l'avoir blessé, ce Bordetta ?

— Oui, ma fille, j'ai vu les traces de son sang ; et, en souffrant sur ce lit, je songeais justement que peut-être ce pauvre diable agonise maintenant seul dans quelque retraite perdue dans la montagne.

— Pauvre homme ! murmure l'enfant.

— C'est terrible, notre métier, Yvonne. Et si c'était à refaire, je ferais à mon devoir et laisserais le misérable fuir.

La fillette ne pouvait plus demeurer dans cette situation. Sous prétexte d'aller chercher quelque chose, elle sortit de la chambre, courut à la remise et entra.

— C'est toi, la fille ? demanda une voix éteinte.

— Oui, souffrez-vous bien ?

— Enfant, je sens que je vais mourir ; ma vie s'en va de minute en minute. Je ne reverrai plus ma Lauretta, ... pauvre, pauvre Lauretta ! ... Et ton père, est-il blessé ?

— Oui, mais pas gravement... Pauvre Lauretta ! ajoute-t-elle à son tour en pleurant.

— Ecoute, enfant, je n'ai plus peur des gardes, puisque la mort est là. Va vers ton père, va... Dis-lui qu'il pardonne au mourant. C'était pour Lauretta, l'argent de ma contrebande, pour Lauretta qui avait faim. Et maintenant la pauvre enfant en mourra quand elle saura le sort de son père et la provenance de l'argent que je lui apportais. Va, va vers le douanier.

Yvonne n'a plus d'hésitation. Elle court à la chambre et, penchée sur lit de son père, elle lui raconte tout. De plus en plus, Fritz Lebois sent ses membres trembler d'émotion.

— Et tu dis qu'il va mourir, Yvonne ?

— Oui, père.

— Et il a une fille, une orpheline de ton âge ? continue-t-il en se soulevant sur son chevet.

— Oui, une Lauretta, qu'il pleure depuis qu'il est sous notre toit.

— Ah ! malheureux ! ... Ma fille, tu as fait ton devoir, merci. Aidez-moi vite, je veux revoir cet homme.

Appuyé sur ses deux enfants, il entre dans la retraite du mourant. Celui-ci a épuisé ses dernières forces en parlant à Yvonne. La lampe que tient Jean jette sa lumière blafarde sur cette figure d'agonisant et sur la paille inondée du sang du malheureux. A cette vue, le douanier fléchit péniblement les genoux et prend dans ses mains celles du moribond.

— Pardon, Bordetta, pardon !

— Je ne suis point Bordetta, mon vrai nom est Sorgi, du chalet Rira. Vous avez fait votre devoir, je méritais mon sort.

— Ah ! si j'avais su ! ...

— Lebois, une demande avant de mourir... J'ai une fille, ma Lauretta...

Il ne peut achever, mais tourne vers le douanier un regard suppliant qui dit plus que toute parole.

— Votre fille, ami, ... je serai son père dès aujourd'hui, je vous le promets.

— Merci, Lebois... Vous lui remettrez ça.

Et, en laissant échapper un dernier cri de douleur, il tira de sa poche un vieux médaillon de cuivre.

— Le portrait de sa mère, ... une sainte femme, elle.

L'âme du terrible contrebandier des Alpes venait de quitter le chalet.

PAUL-E. MAYOR.